

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ

Факультет романської філології і перекладу

Кафедра романських мов

Курсова робота з філології

**на тему : « ЗАПОЗИЧЕННЯ З АРАБСЬКОЇ МОВИ В СУЧАСНОМУ
ФРАНЦУЗЬКОМУ МЕДІАДИСКУРСІ »**

Допущено до захисту
« ____ » _____ 20__ року

Студентки групи МЛф 07-20
факультету романської філології
і перекладу
денної форми навчання,
освітньо-професійної програми
Французька мова і література, друга
іноземна мова, переклад
за спеціальністю 035 Філологія
Донець Карини Русланівни

Завідувач кафедри
романських мов

_____ Рубан В.О.
(підпис) (ПІБ)

Науковий керівник:
к.філол.наук Рубан В.О.
(науковий ступінь, вчене звання, ПІБ)

Чотирибальна шкала _____
Кількість балів _____
Оцінка ЄКТС _____

КИЇВ – 2023

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Faculté de philologie romane et de traduction

Département de langues romanes

Mémoire de recherche

**sur le sujet: « LES EMPRUNTS DE LA LANGUE ARABE DANS LE
DISCOURS MÉDIATIQUE DU FRANÇAIS MODERNE »**

Admis à soutenir
« ___ » _____ 20__

Par l'étudiant(e) du groupe MLf 07-20
de la faculté de philologie romane
et de traduction
du programme de formation professionnelle
Langue et littérature française, langue
seconde, traduction
spécialité 035 Philologie
Dunets Karyna

*Chef du département de
langues romanes*
_____ Ruban V.O.
(signature) (nom, prénom)

Directeur de recherche:
maître de conférences Ruban V.O.
(grade, titre universitaire, nom, prénom)

Note _____
Quantité de points _____
Note ECTS _____

АНОТАЦІЯ

Мова - це невід'ємний інструмент людства. І саме завдяки суспільному розвитку, технологічному та інших, мова знаходиться в постійній еволюції. Ми спостерігаємо виникнення нових термінів, зокрема надходження лексем з інших мов, тобто, запозичення.

Ця робота присвячена дослідженню арабізмів у французькій мові та їх використанню в медіа сфері. Арабізми - це слова, вислови, граматичні форми або інші лінгвістичні елементи, які походять з арабської мови і використовуються в інших мовах, у цьому випадку у французькій мові.

У дослідженні проводиться огляд різних типів арабізмів, які входять до французької мови. Аналізуються слова, фрази та конструкції арабського походження, які знайшли своє застосування у французькому медіа просторі. Розглядається, як арабізми використовуються у медіа для передачі певних смислів, виразу певних ідей або встановлення певної атмосфери.

Також у роботі розглядається вплив арабізмів на французьку мову і культуру в цілому. Аналізуються соціокультурні аспекти використання арабізмів у французькій медіа сфері та їх відображення в суспільстві.

Підбиваючи підсумки, ми зазначаємо про значення арабізмів у французькій мові та медіа сфері, їх вплив на сприйняття і розуміння інформації в суспільстві. Дослідження вказує на важливість розуміння арабізмів для ефективного комунікування в медіа та сприяє більш глибокому розумінню взаємозв'язку між арабською та французькою мовами.

Ключові слова: запозичення, класифікація, арабізм, медіа, франко-арабські відносини, адаптація, арготизми.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE 1. LES EMPRUNTS LINGUISTIQUES ET LEUR PLACE DANS LES MÉDIAS. LE MONDE FRANCO-ARABE.....	8
1.1 Le concept d'emprunt et les raisons de leur apparition.....	8
1.2 La typologie des emprunts dans les travaux des linguistes contemporains.....	11
1.3 Le rôle des emprunts dans les médias français.....	14
1.4 L'aspect historique des relations franco-arabes.....	15
Conclusion du Chapitre 1.....	17
CHAPITRE 2. FONCTIONNEMENT DES ARABISMES DANS LE DISCOURS MÉDIATIQUE FRANÇAIS.....	19
2.1 Adaptation des arabismes dans la langue française.....	19
2.2 Les intermédiaires lors de l'emprunt des mots de l'arabe dans le français.....	21
2.3 Les processus dynamiques d'inclusion des arabismes dans le lexique français.....	21
2.4 Les principaux domaines des arabismes dans la langue française et leur place dans le discours médiatique.....	23
2.4.1 Les produits alimentaires.....	23
2.4.2 Domaine militaire.....	24
2.4.3 Science et technologie.....	25
2.4.4 Vêtements.....	27
2.4.5 La vie quotidienne.....	28
2.4.6 Religion.....	29
2.4.7 Nature.....	29
2.4.8 La commerce.....	30
2.4.9 Termes artistiques.....	31
2.5 Les argotismes d'origine arabe dans les médias.....	32
2.5.1 Verlan.....	33
Conclusion du Chapitre 2.....	34
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	36
BIBLIOGRAPHIE.....	39

INTRODUCTION

La langue reflète le monde environnant et intérieur d'une personne, son expérience de vie, résume les résultats de la cognition. Elle représente non seulement la réalité, mais contribue également à l'accumulation de connaissances et d'idées. Par conséquent, l'état actuel de toute langue est le résultat de sa longue histoire de développement sous l'influence de divers facteurs externes et internes, qui dans la réalité linguistique réelle sont étroitement combinés. Le vocabulaire de chaque langue se forme au cours de son long développement historique.

Le changement le plus simple, en fonction de facteurs externes, est l'emprunt d'unités lexicales de langue étrangère. Le vocabulaire de toute langue est très diversifié tant du point de vue génétique que fonctionnel et structurel. Tout au long de son histoire, la langue française a eu et a encore aujourd'hui des contacts étroits avec d'autres langues, ce qui conduit à la pénétration d'un nombre important d'emprunts dans son système lexical, parmi lesquels les arabismes occupent une des places importantes. Cependant, les contacts linguistiques de l'Orient arabe et de la France, en particulier les particularités de l'assimilation des emprunts arabes à la langue française, restent peu étudiés, ce qui a déterminé la pertinence de notre recherche.

L'emprunt fonctionne activement dans presque toutes les sphères de l'activité humaine, en particulier dans la politique, la culture, les médias. Étant donné que les médias de masse couvrent des événements importants pour la société, c'est à partir d'ici que les gens découvrent de nouvelles réalités et adoptent de nouveaux mots. Grâce aux médias, le vocabulaire de la société se forme, les emprunts se diffusent et s'adaptent facilement dans la langue française. Le problème des caractéristiques lexico-sémantiques des mots étrangers provenant de la langue arabe dans les textes médiatiques modernes n'ayant pas encore été suffisamment étudié, cela a motivé le choix du sujet de notre recherche.

L'actualité du travail est déterminée par les besoins d'étudier l'interaction des langues française et arabe, en particulier l'influence de cette dernière sur le français et de savoir

comment elle affecte le discours médiatique. Ces dernières années, on peut voir la croissance rapide de l'intérêt des linguistes pour ce sujet, il est de plus en plus discuté dans la recherche. Néanmoins, en linguistique, il n'y a pas encore d'analyse complète du problème de l'emprunt du vocabulaire arabe à la langue française et de sa réflexion dans les textes médiatiques.

Le but de l'étude est de déterminer la place des emprunts arabes dans la langue française moderne, notamment dans la sphère médiatique.

L'objet de l'étude est l'emprunt arabe entré dans la langue française.

Le sujet de l'étude est l'aspect sociolinguistique des arabismes dans le discours médiatique français.

Dans notre travail, nous avons cherché à résoudre un certain nombre de **tâches** :

- présenter le concept d'emprunt et sa place dans le discours médiatique français ;
- étudier l'aspect historique de l'interaction entre les langues arabe et française;
- déterminer les principales raisons de l'apparition des emprunts arabes dans la langue française ;
- retracer les processus d'adaptation des unités lexicales arabes dans le dictionnaire français ;
- montrer les raisons et les conditions des transformations dues à l'emprunt ;
- considérer les tendances dans le développement des arabismes en français moderne;
- effectuer la classification thématique des emprunts de la langue arabe en France ;
- caractériser la place du vocabulaire familier d'origine arabe dans les médias de France.

Les méthodes suivantes ont été utilisées pour rechercher le sujet choisi : l'analyse textologique et systématique, la méthode comparative et descriptive, la généralisation théorique et méthodologique des résultats d'analyse, ainsi que la méthode historique et génétique.

La nouveauté du travail réside dans le fait que la recherche est la première tentative de compréhension critique du problème de la reproduction des emprunts arabes de tout les temps dans les médias.

L'importance pratique : la recherche peut être utilisée pour étudier le sujet de l'enrichissement lexical de la langue, où l'emprunt est l'un des procédés principaux, pour apprendre l'influence de la langue arabe sur le français, ainsi que pour considérer l'aspect linguistique de la domaine des médias.

La nature du matériel recherché et les tâches du travail ont déterminé la structure du travail, qui se compose d'une introduction, deux chapitres avec des conclusions pour chacun d'eux, une conclusion et la bibliographie.

Dans l'introduction, nous fournissons une description générale du travail, expliquons l'actualité du travail et indiquons l'objet et le sujet de la recherche, expliquons les principaux buts et objectifs, marquons les méthodes de recherche, la nouveauté scientifique et l'importance pratique du travail.

Le texte est divisé en deux parties. La première partie traite des questions théoriques. Nous expliquons le concept et la nature des emprunts, leur typologie, attribuons leur place dans les textes médiatiques, et décrivons également les liens historiques et culturels entre la France et les pays arabes.

Dans la deuxième partie pratique, nous analysons les unités lexicales d'origine arabe. La deuxième partie examine la question de l'adaptation des mots arabes à la langue française, décrit l'état actuel des interactions entre l'arabe et le français, classe les arabismes par domaines, le tout illustré par des exemples tirés de sources médiatiques.

CHAPITRE 1.

LES EMPRUNTS LINGUISTIQUES ET LEUR PLACE DANS LES MÉDIAS.

LE MONDE FRANCO-ARABE

1.1 Le concept d'emprunt et les raisons de leur apparition

Claude Duneton, écrivain et chroniqueur au Figaro Littéraire, a bien affirmé: « Une langue doit évoluer pour être vivante » [13]. Cette citation implique l'idée qui est au centre des études de la linguistique moderne. Le monde dans lequel nous vivons change chaque jour. Par conséquent, la langue ne peut pas non plus stagner. Elle se développe avec la société, c'est-à-dire elle est toujours dynamique. Les changements peuvent affecter tous les domaines du langage. Les changements phonologiques affectent le système phonologique de la langue. Avec les changements sémantiques, le sens des mots change. Les changements lexicaux couvrent la composition lexicale de la langue. Les changements grammaticaux modifient les structures grammaticales. Les raisons du développement du langage sont diverses. Ce sont souvent des raisons économiques. Par exemple, l'innovation contribue bien au développement du langage. Cela est vrai, lorsque de nouvelles choses sont créées. Ces choses ont besoin d'un nom et ainsi de nouveaux mots surgissent. En règle générale, le développement du langage n'est pas planifié. C'est un processus naturel et se produit automatiquement. Mais les gens peuvent aussi varier leur langage tout à fait consciemment. Ils le font lorsqu'ils cherchent à obtenir un certain effet.

Les emprunts occupent une place non négligeable dans le lexique de nombreuses langues, car ils sont le résultat d'une longue interaction historique des langues et prédominent parmi les moyens de l'enrichissement du vocabulaire.

Alors, comme on a mentionné, les langues ne sont pas isolées l'une de l'autre. Elles sont en contact par l'intermédiaire de leurs utilisateurs, en raison du voisinage, de la

coexistence des peuples, des migrations ou des colonisations, les phénomènes qui mènent souvent au bilinguisme. Ainsi, l'emprunt est-il le phénomène sociolinguistique le plus important dans le contact des langues.

Le processus d'emprunt de mots d'une langue à une autre est déterminé par des raisons internes et externes. Les raisons externes (extralinguistiques) de l'emprunt devraient inclure la présence de liens politiques, économiques et culturels entre les peuples, la diffusion de la mode des mots empruntés, la supériorité culturelle d'une nation dans un certain domaine d'activité, le motif de prestige, qui est particulièrement forte dans des conditions de bilinguisme, le désir d'originalité, etc.

Les raisons linguistiques internes des emprunts incluent des choses telles que la nécessité de nommer de nouveaux objets et phénomènes, la perceptibilité d'un déficit lexical, l'élimination de la polysémie des mots, la tendance au démembrement du signifié, l'économie des moyens linguistiques, la nécessité de reconstituer les moyens expressifs du langage.

Il est à noter que l'existence de contacts étroits et directs avec un peuple ne conduit pas toujours à un processus d'emprunt intensif à la langue de ce peuple. A l'inverse, les contacts distants peuvent provoquer un afflux actif d'emprunts aux langues des peuples avec lesquels la langue destinataire n'est pas en contact. Mais alors d'autres facteurs jouent un rôle important : le rôle politique du pays et de la langue, le développement scientifique et économique, le renouvellement constant des moyens lexicaux par la formation de mots qui désignent des phénomènes nouveaux et pertinents. Ceci, à notre avis, peut expliquer une large utilisation de mots empruntés, notamment, à la langue anglaise, dans diverses langues du monde. Et c'est tout à fait naturel, car cette dernière est la langue de communication internationale. La plupart des linguistes admettent que c'est la langue anglaise, qui a acquis un statut international, qui est devenue un « donneur » linguistique, en particulier terminologique, pour les autres langues.

Un autre aspect, que nous observons souvent est que les langues ne se suffisent pas à elles-mêmes. Autrement dit, elles ne peuvent pas satisfaire toutes les nécessités de communication de leurs utilisateurs sans emprunter des éléments à d'autres langues. Il est

tout à fait normal que les mots d'une langue contribuent à dynamiser un autre système linguistique en s'ajoutant aux ressources de celui-ci. C'est également le cas pour le français, qui a emprunté au grec, au latin, à l'italien, à l'anglais, et ainsi de suite, tout au long de son histoire [17].

Si on considère la question de la définition de l'emprunt, nous penchons vers la formulation du Robert, où l'emprunt est défini comme « processus par lequel une langue accueille directement un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé » [5]. On peut donc bien observer que le terme emprunt désigne d'une part le procédé, c'est-à-dire l'acte direct d'emprunter, et d'autre part – l'élément emprunté.

Le processus d'enrichissement de la langue au détriment d'unités jusque-là inconnues se déroule constamment, rafraîchissant et mettant à jour la langue, l'adaptant aux besoins des personnes et aux changements qui se produisent constamment dans le monde. Donc la principale raison de l'emprunt peut être considérée comme la nécessité pour les locuteurs d'une certaine langue de nommer une nouvelle réalité pour eux en tant qu'objet, phénomène etc [15].

L'attitude à l'égard des emprunts est ambiguë: certains pensent qu'il menace l'identité de la langue, tout en oubliant souvent l'absence d'équivalent, alors le mot étranger est le seul nom de l'objet ou du phénomène correspondant, tandis que les autres utilisent indûment les mots étrangers, en essayant de mettre dans chaque phrase les emprunts. Cependant, les emprunts ne nuisent pas du tout à la langue, puisque le vocabulaire et la grammaire de base sont préservés. Et la présence de ces mots ne prouve pas sa pauvreté. Une fois qu'un emprunt arrive, est modifié et fixé dans un nouveau système lexical, cela indique l'activité de la langue qui lui succède.

Par rapport à la langue française, le problème des emprunts s'est posé dès le XVI^e siècle, lorsque les scientifiques ont commencé à s'en occuper au début de la standardisation de la langue. En général, la majorité était favorable au fait que les emprunts soient nécessaires, notamment aux langues latines et grecques, par exemple, Joachim du Belle était parmi les partisans. Cependant, des personnalités telles que François de Malherbe ou Henri Bastien

s'opposent activement aux emprunts, notant qu'ils occultent l'authenticité et l'originalité de la langue [12].

L'emprunt peut être dénotatif ou connotatif. Il est considéré comme dénotatif lorsqu'il se rapporte à des objets nouveaux, à des inventions technologiques telles que l'informatique et la cybernétique, ainsi que dans le domaine artistique. L'emprunt connotatif, quant à lui, reflète la manière de penser la vie, traduisant des faits de société et désignant un mode de vie [7].

1.2 La typologie des emprunts dans les travaux des linguistes contemporains

La linguistique générale est toujours à la recherche d'une classification générale valable de l'emprunt ou de l'interférence linguistique, c'est-à-dire de l'échange de matériel linguistique entre deux variétés de discours, principalement deux langues. Dès le début des études interlinguistiques, certains auteurs ont tenté d'esquisser une classification des emprunts et des interférences. Cependant, cette tentative a toujours été semée d'embûches.

Premièrement, plusieurs façons de classer les contacts linguistiques peuvent être imaginées, et ces façons sont considérées comme complémentaires mais non réciproquement comparables. De plus, les classifications sont ressenties comme artificielles et sans pleine validité, les philologues proposant des catégories discrètes qui ne peuvent pas englober tous les facteurs impliqués dans une situation sociolinguistique donnée.

Beaucoup de linguistes, par exemple, André Martinet, Bernard Pottier, Pierre Guiraud, Jean-Claude Corbeil, trouvent trois grandes catégories d'emprunts linguistiques : emprunt lexical, emprunt syntaxique et emprunt phonétique.

Les emprunts lexicaux, aussi intégraux ou partiels, renvoient principalement au mot dans son rapport sens-forme. Ce trait le distingue des autres catégories, notamment des emprunts syntaxiques et des emprunts phonétiques.

Christiane Loubier affirme qu'il existe quatre types d'emprunts lexicaux [17] :

1. L'emprunt intégral, aussi emprunt direct, est le résultat du transfert complet de la forme et du sens d'un élément lexical d'une autre langue avec ou sans adaptation. Par exemple: *staff, lobby, démotion*.

2. L'emprunt hybride, dont le sens est complètement emprunté, et la forme – partiellement. Par exemple: *dopage*.

3. Le faux emprunt c'est une unité lexicale dotée de qualités formelles d'une autre langue, mais qui n'existe pas dans cette langue ou a une signification différente. Par exemple: *brushing*.

4. Le calque – la formation d'une nouvelle expression, d'un mot ou d'un nouveau sens d'un mot par la traduction littérale d'un élément de langue étrangère correspondant. Et on distingue:

- le calque morphologique – traduction morphémique d'un mot étranger. Par exemple: *supermarché (supermarket)*;

- le calque sémantique, c'est un emprunt du sens figuré du mot. Ce sont des mots natifs qui acquièrent un nouveau sens sous l'influence de mots correspondants d'une autre langue. Par exemples: *réaliser (du sens de l'anglais realize)*;

- le calque phraséologique – la traduction littérale d'expressions figurées et de locutions figées. Par exemple: *contre la montre (de l'anglais against the watch)* [12].

L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases. Par exemple, *rencontrer des dépenses*, qui peut être considéré comme calque de groupes verbaux [12].

Et finalement, l'emprunt phonétique est un emprunt d'une prononciation étrangère. Par exemples : un anglicisme « gym » [12].

Si on considère la classification des emprunts de point de vue du linguiste allemand E. Haugen, il propose de les diviser en trois types : 1) les mots empruntés proprement dits ; 2) des emprunts hybrides ; 3) traduction des emprunts. En plus selon la typologie d'E.Haugen, les mots d'origine étrangère sont aussi divisés en : 1) mots sans substitution morphémique (loan-words) ; 2) mots avec substitution morphémique partielle, ou hybrides, semi-emprunts

(loan-blends) ; 3) mots avec substitution morphémique complète (semantic loans). Les emprunts eux-mêmes reproduisent entièrement le modèle de la langue étrangère, tandis que les calques ne reproduisent que les significations. La classification d'E.Haugen des emprunts est basée sur la différenciation structurelle des mots empruntés et procède non pas de ce qui est transféré, mais de ce qui n'est pas transféré, mais remplacé.

La méthode de classification des emprunts selon le degré d'intégration a été proposée par le linguiste allemand Ulrich Amon en 2001. Selon cette typologie, les mots d'emprunt peuvent être divisés en quatre catégories selon le degré d'intégration avec la langue empruntée :

- emprunts intégrés : sont parfaitement intégrés dans la langue empruntée. Ils subissent des adaptations phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques qui les mettent en conformité avec les règles de la langue étrangère. Les mots étrangers intégrés sont souvent confondus avec des mots natifs et donc difficiles à reconnaître. Exemple : « café » ;

- emprunts semi-intégrés : ont été adaptés phonétiquement, morphologiquement et syntaxiquement dans la langue empruntée, mais leur sens reste assez proche de celui de la langue d'origine. Les emprunts semi-intégrés peuvent souvent être identifiés par l'orthographe ou la prononciation. Exemple : « sushi » ;

- emprunts non-intégrés : empruntés à la langue d'origine sans adaptation phonétique, lexicale, syntaxique ou sémantique. L'emprunt non-intégré est souvent utilisé pour désigner des concepts ou des produits qui n'existent pas dans la langue empruntée. Exemple : « karaoké » ;

- emprunts marginaux : sont rarement utilisés et le degré d'intégration est difficile à déterminer. Il peut s'agir de mots d'emprunt récents ou de mots d'emprunt qui ne correspondent pas à la langue empruntée. Exemple : « saxophone ».

D'après A. Meillet on peut caractériser les emprunts selon leur chronologie. Il y a donc les emprunts anciens, qui ont été empruntés il y a longtemps, et les emprunts récents, qui ont été empruntés dans une période plus récente, souvent dans un contexte historique et social précis.

W. von Wartburg nous propose de classer les mots d'origine étrangère d'après les domaines auxquels ils correspondent :

- emprunts techniques : concernent le vocabulaire spécialisé d'un domaine scientifique, technique ou professionnel ;
- emprunts culturels : touchent des éléments de la culture d'un peuple, tels que des noms de plats, de fêtes, de vêtements, etc ;
- emprunts littéraires : se rapportent aux des œuvres littéraires ou des styles d'écriture [11].

1.3 Le rôle des emprunts dans les médias français

Avant d'apparaître dans les dictionnaires, les emprunts peuvent courir les rues pendant assez longtemps. Mais c'est surtout grâce aux médias (la presse, la radio, la télévision, Internet) que nous en prenons les premières notions.

Les processus dynamiques du vocabulaire de la langue française se reflètent le plus activement dans les textes des médias de masse. Après tout, à l'étape moderne, le langage des médias de masse enregistre les changements qui se produisent dans toutes les sphères de la vie sociale, dont la réflexion nécessite l'utilisation de nouveaux lexèmes qui ne sont pas toujours disponibles dans la langue maternelle.

La reproduction d'unités d'une langue étrangère se trouve le plus souvent dans des histoires sur la vie d'un autre peuple, les coutumes, la morale et la culture d'un pays étranger. Le reflet de faits inhabituels pour les locuteurs d'une langue d'identité nationale étrangère donnée dans le mode de vie, la culture, les traditions, etc., sont appelés réalités. Les raisons de recourir aux emprunts peuvent être différentes : des considérations de prestige linguistique (un mot étranger augmente le prestige social du locuteur aux yeux des autres) et de snobisme linguistique (un mot étranger semble plus à la mode ou moderne) à des considérations d'ordre pragmatique. L'emprunt peut dissimuler le sens social réel d'un terme politique, il a cette expressivité qui peut promouvoir la publicité d'un produit particulier, etc.

Par ailleurs, Habib Ben Salha a bien dit: « Je crois qu'il y a des moments où les médias aussi peuvent créer ou inventer » [19]. C'est-à-dire que les médias peuvent non seulement utiliser les emprunts existants, mais aussi être un créateur direct de nouveaux lexèmes pour le dictionnaire français.

En général, la presse de masse peut être considérée comme l'un des principaux activateurs des processus de néologisation et d'emprunt.

1.4 L'aspect historique des relations franco-arabes

Commençons par le fait que les pays arabes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ainsi que les pays qui font partie de la Ligue des États arabes et ont l'arabe comme langue officielle, sont généralement appelés le monde arabe. Le monde arabe se compose de 22 pays et compte environ 360 millions de personnes.

Comme nous l'avons constaté avant, les emprunts linguistiques témoignent des relations entre les peuples. C'est pourquoi il est nécessaire de savoir quels événements historiques ont provoqué les contacts entre les Arabes et les Français.

Les relations franco-arabes s'enracinent dans des siècles d'histoire commune, de troubles et d'échanges culturels.

En 719, les conquérants arabes ont envahi la Gaule, prenant Narbonne et pillant la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Toutefois, ils ont été confrontés à la résistance du duc d'Aquitaine Eudes qui les a vaincus. Entre le Xe et le XIe siècle, des guerres ont éclaté entre les Arabes et les Occidentaux. Les croisades ont été organisées pour conquérir la Terre-Sainte et, en Occident, la papauté a mené des guerres contre les Arabes d'Espagne pour imposer la religion chrétienne à la place de l'islam. Et lors de ces croisades, des colonies françaises se sont établies en Palestine, au Liban et en Syrie. Les Français ont ainsi été exposés à la richesse de la civilisation arabe et ont constaté que dans certains domaines, elle était supérieure à la civilisation européenne. En effet, à l'époque, le monde arabe avait des réalisations remarquables en sciences telles que la médecine, les mathématiques, la

géographie et la philosophie. L'agriculture et l'artisanat y étaient également très développés. Les mariages mixtes et les relations amicales entre les Français et les Arabes ont contribué à une meilleure compréhension mutuelle, maintenant des contacts même après la libération de Jérusalem. Tout au long du Moyen Âge, des relations commerciales mutuellement bénéfiques ont été maintenues entre les villes des pays arabes et la France. De nombreux étudiants et universitaires arabes ont fréquenté les universités françaises, et les rois de France ont signé des accords amicaux avec les souverains arabes [8].

Le XVI^e siècle a été un tournant important pour l'Empire arabe. L'Espagne a été reconquise par les Chrétiens et les Ottomans ont dominé les Arabes en possédant plusieurs territoires. Au XIX^e siècle, l'Europe a mené des interventions militaires en Afrique du Nord. Après l'expédition d'Égypte, la France a conquis l'Algérie en 1830 et a imposé son protectorat sur la Tunisie en 1881. Au début du XX^e siècle, la France a étendu son influence au Maroc (1912) et a reçu le mandat de s'installer en Syrie et au Liban en 1920. Ces deux pays sont restés des protectorats français jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Dès le XIX^e siècle, les Français se sont installés au Maghreb et cette colonisation a apporté de nombreux arabismes au français, provenant de l'arabe dialectal maghrébin [8].

Et enfin il ne faut pas oublier l'immigration, qui possède un rôle important dans l'aspect historique et influence vraiment beaucoup de choses. Donc après l'indépendance, de nombreux Maghrébins ont quitté leur pays pour la France. Il est à noter que la population maghrébine en France était composée d'étudiants et d'ouvriers travaillant dans des conditions difficiles. Les Arabes établis en France ont conservé leurs coutumes, leurs traditions et leur langue. L'arabe fait partie de la vie quotidienne des Français.

La France, en tant que pays occidental et chrétien, a toujours montré un grand intérêt pour la civilisation arabo-musulmane, d'autant plus que près de 2,5 millions de Français ont des origines arabes et pratiquent la religion musulmane. Les liens culturels entre la France et les pays arabes sont extrêmement vastes et divers.

De plus, la France a mis en place un programme culturel et universitaire important en coopération avec de nombreux pays arabes, et l'enseignement de l'arabe est désormais

proposé dans de nombreuses institutions éducatives en France. Il est à noter que plusieurs pays arabes sont membres de la Francophonie, tels que la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Liban, Djibouti et les Comores, et que la majorité de la population algérienne parle également français en plus de l'arabe.

Après des siècles de conflits, de luttes et de guerres, les relations entre la France et les pays arabes ont finalement évolué vers une relation d'intérêts mutuels à ce début du XXI^e siècle. Cette relation est débarrassée des images embellies ou idéalisées que certaines élites de chaque camp ont tenté de maintenir. Le siècle précédent a été difficile pour les relations franco-arabes, marqué par des hauts et des bas, des conflits sanglants et des antagonismes profonds.

Dans son livre « Les mondes de François Mitterrand. À l'Élysée, 1981-1995 », Hubert Védrine soutient que la France doit naviguer à travers les mythes, les héritages, les passions et les réalités de la région du Proche-Orient [1]. De chaque côté, des mythes, des fausses idées, des préjugés et des clichés déforment souvent la réalité locale.

Conclusion du Chapitre 1

L'étude du système d'emprunt a une longue histoire en linguistique. La complexité du matériel est déterminée par la variété des points de vue et des approches, qui se reflète dans les nombreuses classifications d'unités empruntées proposées par différents auteurs. L'emprunt est un processus typologiquement universel. Il est présent dans toutes les langues. L'emprunt de mots étrangers reflète non seulement des processus historiques, mais aussi la position géographique, la place socioculturelle du pays dans le monde.

Le processus d'emprunt est très diversifié. Ce processus a ses causes, ses stades de développement et ses résultats. Les raisons de l'emprunt sont dues aux causes internes de la langue et à l'impact externe sur le système linguistique. La nécessité de maîtriser les mots empruntés s'explique par l'imprécision du nom de l'élément ou son absence, du fait que le phénomène ou l'objet désigné est nouveau pour la culture qui parle cette langue. À la suite

d'emprunts, le dictionnaire français est constamment mis à jour. La langue s'adapte aux réalités de chaque nouvelle ère, vit et se développe avec la communauté culturelle des gens.

Dans ce chapitre nous avons constaté et expliqué la typologie des emprunts. Plus précisément, les emprunts lexicaux, qui font principalement référence à la relation sens-forme des mots, les syntaxiques, dont le but est de garder la structure syntaxique du mot étranger, et les phonétiques, qui maintiennent la prononciation d'une autre langue.

En ce qui concerne la sphère médiatique, on peut conclure que les emprunts occupent une place importante dans les textes des journalistes, ce qui est causé par divers facteurs. Les journalistes dans leurs propres travaux, en tenant compte du vocabulaire de leurs lecteurs, téléspectateurs, auditeurs, se rapprochent d'eux. De plus, à l'aide de mots étrangers, les auteurs cherchent à colorer de manière expressive leurs œuvres. Cependant, il est également important de se rappeler que les médias influencent leur public, et il est donc important que les journalistes le traitent avec respect, car de tels emprunts peuvent déplacer considérablement des homologues spécifiques dans les langues dans lesquelles ils se produisent, soulevant des questions sur leur richesse, la diversité et peut-être même la survie.

Et finalement, nous avons également retracé l'aspect historique de l'influence de la culture arabe sur la France. Nous avons réussi à découvrir que l'introduction de la langue française dans le système de communication était le résultat des relations constantes. Cela est dû à la colonisation des pays africains par les Européens. La transition des États européens des relations féodales aux relations capitalistes, manifestée par la croissance de la production industrielle, le développement de la science, l'expansion du commerce, l'augmentation de la demande de main-d'œuvre, a joué un rôle particulièrement important dans la coexistence de la France et des pays arabes.

CHAPITRE 2.

LE FONCTIONNEMENT DES ARABISMES DANS LE DISCOURS MÉDIATIQUE FRANÇAIS

2.1 Adaptation des arabismes dans la langue française

L'emprunt est un moyen externe naturel d'enrichir le vocabulaire de la langue française. Dans le vocabulaire de la langue française, il existe un groupe d'emprunts lexicaux d'origine arabe. L'écrivain algérien Salah Gemrish, installé en France depuis 1976, a étudié les emprunts arabes en français et a rédigé en 2007 un « Dictionnaire Des Mots Français d'Origine Arabe ». Dans son ouvrage, l'auteur souligne qu'en français il y a 2 fois plus de mots arabes que de mots d'origine gauloise. Si nous leur ajoutons plus de mots appartenant à deux autres grandes langues de culture - le persan et le turc, nous pouvons nommer environ 400 unités linguistiques, soit 1,2% du vocabulaire français. 360 unités lexicales d'origine arabe se distinguent du vocabulaire de la langue française. Considérant de tels emprunts, nous avons noté plus haut qu'ils sont apparus assez tôt dans la langue française et qu'au Moyen Âge, ils ont pris un essor considérable dans leur popularité.

Les procédés d'adaptation des emprunts sont multiples. On peut suivre cinq types de l'installation d'un terme étranger dans le système linguistique d'une langue d'accueil, parce que la langue prêteuse (l'arabe classique ou l'arabe dialectal) a beaucoup de différences par rapport au système français. Ainsi, il faut, dans beaucoup de cas, adapter les mots locaux aux exigences de prononciation et de fonctionnement des mots français en général [8].

Une fois dans la langue réceptrice, les mots empruntés ne restent pas inchangés, mais sous l'influence du système linguistique récepteur subissent certaines transformations. En France, le processus d'adaptation du vocabulaire arabe emprunté au français s'effectue à tous les niveaux de langue. Néanmoins, à côté des mots arabes, leurs dérivés sont empruntés au français, le genre des noms arabes est conservé et d'autres traits distinctifs apparaissent.

L'analyse sémantique a montré que les arabismes pénètrent dans la langue française de France et sont recréés avec expansion, contraction et préservation du sens originel. Les mots monosémiques sont complètement empruntés (62%), ce sont surtout les réalités locales du Maghreb : klim « tapis rouge », khimar « longue cape de femme », samaras « sandales ». Moins fréquents sont les emprunts avec rétrécissement de la valeur principale (21 %), encore plus rarement les emprunts avec élargissement de la valeur principale (13 %). L'emprunt d'un mot arabe avec un rétrécissement du sens principal est présenté dans les exemples suivants : en arabe littéraire, le mot ksar a deux sens : 1. château, palais ; 2) un village berbère fortifié.

Lors de l'emprunt d'un mot étranger, une spécialisation du sens se produit souvent. Selon A. Doz, limiter sens, la langue d'emprunt assimile et recrée le mot. Ainsi, le mot arabe skifa « auvent, paddock, cabanon, hangar » dans la version moderne du français signifie « lieu d'entrée dans la maison. » Puisqu'il existe un mot en français classique qui signifie « vestibule, cabanon », l'emprunt skifa ont commencé à fonctionner les mots utilisés dans les descriptions des traditions des pays du Maghreb. L'arabisme kobkab « chaussures en bois », formé d'onomatopées, est un archaïsme en arabe, actuellement utilisé dans des phrases pour patins, patins à roulettes et skis.

L'expansion du sens des arabismes dans la langue française des pays du Maghreb se produit souvent en raison de l'apparition de sens figuratifs (métaphoriques et métonymiques) du mot. Ainsi, le sens principal du mot meyda en arabe est « table, table à dîner, table dressée », le mot est utilisé au sens large (dans des expressions telles qu'une table ronde de négociation, etc.). Dans la langue française de France, il a commencé à signifier « une table basse ronde pour le café », et aussi un sens figuré est apparu basé sur des associations avec l'un des buts fonctionnels de la table « nourriture, repas », utilisé principalement dans l'écriture.

Quant à la composante phonétique de l'emprunt de mots arabes dans la langue française, il convient de noter que lors de l'emprunt de vocabulaire arabe dans la langue française standard, les voyelles et consonnes arabes sont translittérées aussi précisément que possible.

2.2 Les intermédiaires lors de l'emprunt des mots de l'arabe dans le français

Il convient également de considérer la question d'intermédiaire lors de l'analyse des emprunts à la langue arabe. Tout simplement parce que les mots arabes n'entrent pas toujours directement dans la langue française. On peut rencontrer de nombreux cas où de nouveaux concepts arabes entrent dans une langue, de laquelle le français, à son tour, emprunte ces mots dans son dictionnaire. La plupart de ces langues sont précisément les langues romanes, et tout cela parce que c'est précisément entre elles que les liens sont les plus étroits et il y a le plus de communication.

En français, il existe de nombreux mots d'origine latine qui ont des racines arabes. Par exemple, le mot « magasin » vient du latin « magazenum » et le dernier mot vient de l'arabe « mahāzin ». De même, le mot tel que « safran » (du latin « safranum », arabe « zafarān ») peut être nommé.

La langue espagnole a également été un intermédiaire d'emprunts arabes, puisque l'Espagne a été conquise par les Arabes au VIII^e siècle, et le Califat de Cordoue s'est formé sur ce territoire, où les Arabes ont conservé leur langue et leur religion.

Certains mots du français sont empruntés à l'italien, qui est aussi un intermédiaire dans l'emprunt d'unités lexicales à l'arabe.

De plus, le portugais et le catalan ont également servi d'intermédiaires pour les mots arabes, par exemple, « aubergine » est dérivé du mot catalan « alberginia », qui à son tour est dérivé de l'arabe « al badingan ».

On propose de traiter plus d'exemples dans la section suivante.

2.3 Les processus dynamiques d'inclusion des arabismes dans le lexique français

Il faut bien préciser qu'en plus des emprunts arabes qui sont entrés dans la langue française au Moyen Âge et à d'autres époques anciennes, le lexique français moderne

continue de s'enrichir de mots arabes encore aujourd'hui, et ce processus est assez actif et pertinent.

Actuellement, le contact entre le français et l'arabe se poursuit par l'immigration en France. On peut distinguer des mots qui sont entrés récemment dans la langue française et formellement font maintenant partie du dictionnaire français, tandis que d'autres sont encore en cours d'intégration dans la langue même s'ils sont déjà couramment utilisés par la plupart des francophones.

En général, les dictionnaires et les experts linguistiques fournissent la norme pour une langue, mais lorsqu'il s'agit de néologismes ou d'emprunts à d'autres langues, ce sont les locuteurs qui prennent les devants. Ils introduisent de nouveaux mots, empruntés ou inventés, dans leurs conversations jusqu'à ce que ces mots deviennent couramment utilisés. C'est à ce stade que les régulateurs linguistiques décident d'inclure le mot dans le dictionnaire, et franchement c'est un processus qui peut être extrêmement long.

L'un des derniers mots entrés récemment dans le dictionnaire français est le mot taboulé, qui fait référence à un plat du Proche-Orient que les français aiment beaucoup. Le mot a été utilisé pour la première fois dans la magazine « Express » en 1975. Mais par contre les Français mangeaient du taboulé bien avant cela. Cette lexème est inclus dans le Trésor de la Langue Française.

Et comme nous l'avons mentionné, il y a également des mots couramment utilisés dans la langue française qui ne sont pas enregistrés dans les dictionnaires. Ce sont des emprunts récents qui n'ont pas été présents dans la langue française depuis très longtemps. Et il existe d'autres lexèmes qui sont répertoriés dans certains dictionnaires mais pas dans tous.

Comme exemple, nous pouvons citer le mot halal, qui signifie tout ce qui n'est pas illégal d'après l'islame. Ce mot a les rapports non seulement avec la nourriture, comme on pense assez souvent, mais aussi les routines de la vie et la conscience musulmane. C'est un mot largement employé dans la langue française, dont de nombreux musulmans parlent en France. Il existe des boucheries musulmanes halal partout qui respectent l'attitude des musulmans envers la viande. Le mot n'a pas encore été entièrement intégré dans le TLFi,

mais on peut le trouver dans le Petit Robert, où il a été inclus sous deux formes : halal, une forme plus française, et hallal, une forme plus arabe.

Le recours à des mots liés au terrorisme islamique est devenu très répandu ces derniers temps. On peut bien observer que les journaux utilisent l'italique pour les mots qui ne sont pas encore répertoriés dans les dictionnaires, soulignant ainsi leur caractère inhabituel. En cherchant des mots d'origine arabe dans le journal *Le Monde*, on a retrouvé quelques-uns qui ne figurent pas dans les dictionnaires mais qui sont écrits en caractères français. Par exemple, ce sont des lexèmes « djihad » et « djihadiste », qui ont commencé à être utilisés récemment en raison de l'augmentation du terrorisme. Ces termes sont tellement répandus dans la langue qu'ils sont devenus partie intégrante du lexique moderne des francophones.

2.4 Les principaux domaines des arabismes dans la langue française et leur place dans le discours médiatique

Si on considère les éléments lexicaux utilisés dans les textes médiatiques, on peut clairement souligner le fait que dans la presse, on trouve tous les styles de discours et des lexèmes de n'importe quelle sphère de la vie. C'est pourquoi nous vous suggérons de regarder en détail les domaines les plus populaires où nous rencontrons des emprunts arabes.

2.4.1 Les produits alimentaires. Au Moyen Âge, nombre d'emprunts à l'arabe pénètrent dans le français, bien que certains linguistes les considèrent comme rares et uniques, rarissimes en français avant le XIV^e siècle. Le premier groupe sémantique qu'on distingue c'est «aliments, légumes et fruits, boissons», par exemple:

- abricot – corresp. rom. : ital. albicócco; prov. aubricot, ambricot, albricot; cat. albercoc; esp. albaricoque; port albricoque, abricote (< fr.). L'esp. albaricoque, le port. albricoque et le cat. albercoc sont tous trois empr. à l'ar. al barkuk < bas gr. praikokkion < lat. praecoquum « fruit précoce » [4];

- aubergine – empr. au cat. *alberginía* subst. « id. », attesté dep. le xiii^{es}. 1), empr. à l'ar. *al bādingān* « id. » [4];

- orange – de l'italien *arancia* apparenté à l'espagnol *naranja*, de l'arabe, *naranj* (« bigarade, orange amère ») [24];

- sucre – empr. à l'ital. *zucchero* « sucre », att. dep. le xiii^{es}. (dér. *zuccherato* « sucré », Iacopone da Todi; *zucchero* au xiv^{es}., Crescenzi ds Tomm.-Bell.), lui-même empr. à l'ar. *sukkar*]; [4] On sait que ce sont les Arabes qui ont amené la culture de la canne à sucre en Sicile.

- estragon - les Empr., par l'intermédiaire du lat. médiév. *tarcon*, *altarcon* (fin du xi^{es}., Gérard de Crémone ds Roll. Flore t. 7, p. 71), lat. bot. *tarchon* (1538, trad. lat. de Siméon Seth De Cibariis ds NED s.v. *tarragon*), gr. médiév. $\tau \alpha \rho \chi \omicron \nu$ (x^{ies}., Siméon Seth ds Roll., loc. cit.), à l'ar. *tarḥūn* [4];

- merguez – de l'arabe, *mirqāz* (« saucisse ») [24];

- café – empr. à l'ar. *qahwa*, v. *caoua*) soit directement, soit par l'intermédiaire de l'ital. [à partir de la région de Venise, DEI] (Brunot t. 3, p. 221; Prati; EWFS2; DG; Dauzat 1973) attesté d'abord sous les formes *caveé* [4];

- sirop – empr. au lat. médiév. *siroppus*, *sirupus*, *syrup(p)us* et celui-ci à l'ar. *šarāb* « boisson; sirop » [4].

Puisque le sujet de la nourriture appartient au vocabulaire courant, les mots ci-dessus peuvent être facilement trouvés dans les médias. Par exemple, quelque titres d'articles du Figaro: « Est-il bon de mettre du lait dans son café », « L'UE interdit des sirops pour la toux potentiellement dangereux », « Niveau record pour le prix du jus d'orange » [13].

2.4.2 **Domaine militaire.** Les contacts des Français avec la population maghrébine lors des batailles militaires en Algérie, en Tunisie et au Maroc ont contribué à reconstituer le vocabulaire militaire français avec les lexèmes arabes, qui a alors commencé à être utilisé dans la langue vernaculaire française.

On peut citer les exemples suivantes:

- algarade – empr. à l'esp. algarada « incursion brusque en territoire ennemi », attesté dep. env. 1300 (Gran Conquista de Ultramar, d'apr. Cor. t. 1 1954, s.v. algara; attesté également au sens « tumulte, cris », ca 1270, Primera Cronica General de Alfonso X el Sabio), dér. de algara « id. », de l'ar. al gāra « id. » [4];

- arsenal – 1 a, prob. empr. directement à l'ar. étant donné sa date; Vidos loc. cit. propose pour les formes en -rs- l'ar. dār-sinâ'; FEW t. 19, p. 39 a, pour ces mêmes formes, l'ar. dār as-inā'; 1 b, empr. de même à l'ar., mais par l'intermédiaire des dial. ital. où sont relevées des formes en t- initial [4];

- boutre – empr. à l'ar. būt « sorte de bateau à voile » [4];

- clebs – Empr. à l'ar. d'Algérie kelb (ar. class. kalb) « chien ». Le mot, introduit par les soldats africains et répandu dans l'usage familial, désigne un chien [4];

- baroud – 1924 baroud « combat » (d'apr. Esn.); 1936 baroud d'honneur, supra ex. 4. Mot chleuh (dial. berbère du sud du Maroc) [4];

- casbah – empr. à l'ar. qaṣaba « forteresse », du verbe qaṣaba « couper, retrancher » [4];

- goum – empr. à l'ar. maghrébingūm « tribu, peuple, gens; contingent de cavaliers armés que certaines tribus fournissent au chef du pays lorsqu'il fait une expédition » [4];

Ces mots sont tellement ancrés dans la langue française qu'on les retrouve souvent dans des articles à caractère militaire. Nous proposons les extraits suivants à titre d'exemple: « Pour le dernier *baroud* des syndicats avant le vote de la réforme jeudi à l'assemblée, plus d'un millier de casseurs pourraient être une fois encore au rendez-vous dans la capitale », « *L'algarade* d'une dizaine de minutes a eu lieu lors d'une séquence consacrée au bateau de migrants Ocean Viking » [13].

2.4.3 Science et technologie. La science arabe médiévale a eu une influence notable sur les pays occidentaux, et l'une des manifestations de cette influence est l'utilisation de termes scientifiques arabes dans les langues européennes. Pour illustrer ce point, nous allons mettre en évidence l'origine arabe de certains termes présents dans certaines langues

européennes qui se rapportent aux domaines suivants : mathématiques, chimie, médecine et pharmacie. Évidemment, cette liste n'est pas exhaustive:

a) termes mathématiques :

- algèbre – de l'ar. al-ğabr « réduction » (le nom ar. complet était ilm al-ğabr wa l-muqâbala « science des restitutions et des comparaisons » [4];

- algorithme – de l'arabe al-Ḳuwārīziyy, nom du mathématicien perse Al-Khwarizmi déformé d'après le grec ancien arithmós [24];

- chiffre - de l'arabe, ṣifr, par l'intermédiaire du latin médiéval cifra [24];

b) termes de chimie :

- alchimie – de l'arabe al-kīmiyā (« (la) chimie, art de faire de l'or, art de purifier son cœur ») [24];

- alcool – de l'arabe kohl (« très fine poudre [d'antimoine] ») [24];

- azur – issue de l'ar. lāzaward « lapis lazuli » [4];

- elixir – du latin elixir emprunté à l'arabe ibérique médiéval āl-'iksyar (« pierre philosophale ») [24];

c) termes de médecine et de pharmacie :

- soude – de l'ar. suwwād [4];

- laque – empr. à l'ar.lakk « laque » [4];

- looch – empr. à l'ar.la'ūq « électuaire » (proprement : « potion qu'on lèche, qu'on prend à petites gorgées ») [4];

- tamarin – du latin médiéval tamarindus lui-même de l'arabe támra (« datte ») [24];

d) termes d'astronomie :

- alidade – de l'ar. al idāda « id. » (« règle, instrument de traçage et de mesure ») [24];

- azimut – de azimuth (1544, « cercle vertical mené par un point qu'on considère »), de l'espagnol acimut (fin XIIIe siècle), venant de l'arabe (as-)simt (« le chemin ») [24];

Il est à noter que les mots techniques et scientifiques commencent souvent par les combinaisons de lettres « al », qui est un article défini en arabe.

Analysant donc tous ces mots mentionnés ci-dessus, nous pouvons affirmer que la plupart d'entre eux sont devenus couramment utilisés dans la langue française, car ce sont des concepts uniques qui n'ont pas d'équivalent français. Ainsi, dans le discours médiatique, ils apparaissent sur un pied d'égalité avec les mots d'origine française. Alors, nous donnons des exemples de titres dans lesquels des arabismes issus du champ scientifique sont présents : « Article réservé à nos abonnés Influenceurs et *alcool* : les zones grises de la loi Evin », « Le sac de compost, une *alchimie* domestique », « Article réservé à nos abonnés Pause séries : le Mehdi de « Braqueurs » que *l'algorithme* de Netflix a rendu immortel » [14].

2.2.4 Vêtements. Le monde arabe est à l'origine de plusieurs textiles et habillement. Donc en ce qui concerne les termes dans ce domaine, on peut noter que cela inclut des mots qui signifient des matériaux et des vêtements qui ont été importés des pays arabes vers les pays européens, respectivement, ils ont été importés avec leurs noms, ou on peut distinguer également les vêtements uniques des Arabes, dont les noms n'ont pas d'équivalents dans d'autres langues. Par exemple :

- coton – empr. à l'ar. *quṭun*, « coton » par l'intermédiaire de l'ital. *Cotone* [4];
- jupe – de l'italien *giubba* ou *jupa*, issu de l'arabe, *jobba* (« pelisse courte ») [24];
- satin – de l'arabe *zaytwn* qui est la transcription arabe du nom de la ville chinoise de Citong aujourd'hui appelé Quanzhou [23];
- basane – de l'occitan *besana*, *banana* lui-même de l'espagnol *badana*, emprunté à l'arabe *baṭāna*, *biṭāna* (« doublure ») [24];
- camelot – de l'arabe *ḥmlāt* (« peluches de laine »), attesté en 1168 sous la forme *camelos* puis, parfois, sous la forme *chamelot* par rapprochement avec *chameau* et le latin *camelus* (« chameau ») [24];
- caban – de l'arabe *qaba'* (« capote, vêtement de dessus ») [24];
- mousseline – de l'ar. *mausilī* « originaire de Mossoul », dér. de *mausil* nom ar. de la ville de Mossoul, sur le Tigre, célèbre pour la toile fine qui y était fabriquée [4]. Ce qui est intéressant, c'est qu'au fil du temps ce mot a acquis d'autres sens, plutôt métaphoriques, et

par exemple, on peut remarquer son utilisation dans le domaine culinaire quand il signifie la purée des légumes.

« Lunettes noires et ensemble en *satin* : l'apparition futuriste de Juliette Binoche à la Fashion Week ». « Dans la pénombre du jour finissant, Léonard Madjaetou termine l'inspection de son champ de *coton* ». Voilà nous proposons le contexte d'utilisation des mots ci-dessus tirés du Figaro [13].

2.4.5 La vie quotidienne. Bien sûr, impossible de ne pas citer les termes que tous les Français utilisent presque tous les jours. Et en fait ces mots sont tellement enracinés dans la langue française qu'on ne soupçonne même pas leur origine arabe. Voici une petite liste de ces arabismes :

- matelas – de l'ancien français materas, sans doute issu de l'italien materasso ; toutes ces formes issues de l'arabe maṭraḥ (« tapis, lieu où l'on jette quelque-chose ») qui est dérivé du verbe ṭaraḥa (« jeter ») [24];
- bougie – de l'arabe Bėjaya nom de la ville de Bougie (en kabyle Bgayet) en Kabylie, d'où se faisait au Moyen Âge le commerce de cire et de bougies [24];
- tarif – de l'arabe ta'rif (« description, information, définition ») [24];
- tasse – de l'arabe tass (« coupe, écuelle ») [24];
- carafe – vient de l'italien caraffa (même sens) et qui vient lui-même probablement de l'arabe ghúrfa (« coupe, louche ») [24];
- mesquin – de l'italien meschino ou de l'espagnol mezquino, tous deux issus de l'arabe, miskīn (« pauvre ») [24];
- raquette – de l'arabe rāḥat (« paume de la main ») [24];
- safari – de l'arabe (safari) (« voyage ») [24];
- jarre – de l'arabe jarra (« vase d'argile à large bouche ») [24].

Ces termes sont devenus courants dans la langue française grâce aux échanges commerciaux et culturels avec les pays arabes. Alors, puisque le vocabulaire de tous les jours est considéré comme le plus utilisé, il n'est pas inférieur dans les positions aux autres sphères

aussi dans les médias. Prendre, par exemple, le mot *tarif*, dans le Figaro il a été utilisé 34 273 fois dans les articles.

2.4.6 Religion. La langue française a assez emprunté de mots religieux à la langue arabe. Certains d'entre eux sont:

- assassin – de l'italien *assassino*, emprunté à l'arabe *ḥašāšīn* (pluriel de *ḥašāš*) [24];
- Coran – de l'arabe (*qur'ānū*) (« lecture ») [24];
- muezzin – du turc *müezzin*, lui-même issu de l'arabe *mu'aVinū* (« muezzin ») signifiant « celui qui fait l'appel » [24];
- mufti – par l'intermédiaire du turc ottoman *muftî*, de l'arabe *muftî* (« interprète de la loi musulmane ») [24];
- hadj – empr. à l'ar. *ḥaġġ* « pèlerinage; pèlerinage à la Mecque » [4];
- charia – emprunté à l'arabe *šarī'at* (« voie »), loi religieuse islamique [24].

L'utilisation d'un tel vocabulaire dans les titres des journaux du Figaro : « Ces mots sont généralement utilisés dans des articles sur des sujets religieux, en particulier musulmans. Islam : à Cologne, le *muezzin* a lancé son premier appel à la prière », « L'Iran, civilisation trois fois millénaire, en rejetant le voile, rejette la *charia* et l'islam », « La Suède n'interdit plus de brûler le *Coran* ».

2.4.7 Nature. En ce qui concerne la nature, chaque pays et comme résultat la langue possède sa propre faune. Quant à la langue arabe, on a emprunté dans le français les noms d'animaux vivant dans le désert, la savane ou les territoires éloignés de la France, ainsi que les noms de fleurs et de plantes méconnues en Europe avant le contact entre deux cultures.

Les animaux principaux, dont le nom vient de la lexique arabe, sont sauvages et étrangers à la fois à la civilisation islamique et à l'Europe occidentale. Le mot arabe « *zarafa* », qui désigne l'animal à long cou, est passé dans les langues romanes directement depuis l'italien version de Marco Polo. « *Giraffa* » en italien, « *jirafe* » en espagnol et en vieux

français, nous trouvons au XIII^e siècle les mots « girâs » et « orafle », qui donneront finalement « girafe ».

Cependant, le rôle de la langue arabe au niveau des plantes et des fleurs était purement intermédiaire. Un exemple est le mot « lilas », qui vient du persan « lilag ». Mais sa diffusion en Europe s'est produite grâce à la langue arabe, où la forme « laylak » ou « lilak » était utilisée. La première langue à emprunter ce mot est le français [20].

Dans les sources médiatiques : « Entre février et octobre 2022, 205 éléphants sont morts à cause du manque d'eau à travers le pays, 512 gnous, 381 zèbres, 12 *girafes* et 51 buffles » [13].

2.4.8 La commerce. Étant donné que la France entretenait des relations commerciales avec les pays arabes, la langue française empruntait non seulement des termes désignant des marchandises spécifiques, mais également un vocabulaire directement lié au processus de commerce. On peut y voir :

- chouia – de l'arabe marocain šuwayya (« un peu »), diminutif de šay' (« chose, quelque chose »), via l'arabe maghrébin šuya [24];
- flouze – de l'arabe flws, pluriel de falās, « coquillage, obole, sou ». Maintenant joue le rôle d'un argotisme signifiant « argent » [24];
- magasin – de l'arabe maḵāzin, pluriel de maḵzan (« entrepôt, dépôt, bureau ») [24];
- quintal – emprunté à l'arabe qinṭār (« poids de cent ») [24];
- rame – du catalan raima et, plus avant, de l'arabe rizmah (« faire des paquets ») [24];
- souk – de l'arabe sūqū (« marché ») [24];
- tare – de l'italien tara et, plus avant, de l'arabe ṭarḥa (« déchet, rejet, soustraction, déduction ») [24].

Nous rencontrons souvent des exemples de tels mots dans divers médias. Par exemple: « Solution : quelque cinq cents « couvertures » isolantes protègent Juice, ce qui représente une masse totale d'un *quintal* » [14]. « Des plages de la côte aux oasis du sud en passant par les ruines romaines et les *souks* de la capitale, le pays du jasmin est un monde à part à

explorer absolument » [13]. « Riad Sattouf : « On peut partir avec ce qu'on pense être des énormes *tares* et finalement s'en sortir » » [13].

2.4.9 Termes artistiques. L'influence de la culture arabe sur la musique est telle que le vocabulaire français est imprégné de mots d'origine arabe inspirés du français.

Au Moyen Âge, le principal centre de développement de la guitare était l'Espagne, dont la genèse est généralement associée à l'influence arabe (guitare mauresque). Par conséquent, en faisant une analyse étymologique du mot guitare, il est possible d'affirmer qu'il vient de l'espagnol *guitarra*, issu à son tour de l'arabe *kitâra* [24].

Un autre mot *nuba* vient aussi de l'arabe du mot *nūba* (« tour, tour de garde, fanfare »), qui signifie la musique arabo-andalouse, jouée sur un mode, à une heure et selon un ordre déterminés [24].

Lorsque l'on aborde le sujet de l'art, et de la musique en particulier, il faut tenir compte du fait qu'en plus des emprunts anciens, il existe de nombreux éléments arabes dans la musique moderne des artistes français. Durant les deux dernières décennies du XX^{ème} siècle, c'est surtout le rap qui a été le principal vecteur de diffusion des mots arabes dans le lexique français. L'essor d'Internet au début du XXI^{ème} siècle a particulièrement accéléré cette diffusion [9]. Les rappeurs français utilisent de plus en plus de mots arabes dans leurs chansons depuis les années 2000. Les grands noms du rap tels que Booba, PNL, Heuss l'Enfoiré et bien d'autres emploient les dialectes algérien et marocain dans leurs textes. Ils utilisent très fréquemment des argots arabes dans leurs chansons, comme *hess* (misère), ou encore *khey* (frère de cœur). Même les expressions *wesh* ou *wallah*, très répandues dans l'argot urbain, se sont largement popularisées grâce au rap. On les entend à longueur de chansons. Comme le rap est la musique la plus écoutée en France, les adolescents et les jeunes adultes notamment reprennent les argotismes entre eux jusqu'à ce que ces mots intègrent le langage commun.

2.5 Les argotismes d'origine arabe dans les médias

Le phénomène de l'argot des jeunes, fonctionnant activement dans la langue familière, pénètre dans la langue des médias de masse, car les auteurs de textes médiatiques utilisent divers moyens linguistiques pour obtenir l'effet, la clarté, la brièveté et la pertinence de la présentation souhaités. Il vaut la peine de dire que la mode et le « goût linguistique de l'époque » sont un facteur important ici, et donc l'utilisation d'unités d'argot dans la langue des médias se produit de plus en plus aujourd'hui.

Le fonctionnement de l'argot dans l'espace médiatique de masse occupe une place particulière non seulement en lien avec les intentions d'un journaliste ou d'un rédacteur de colorer stylistiquement le texte, il entre dans la langue comme des noms ordinaires de réalités qui n'ont pas de contrepartie littéraire.

Les journalistes expliquent l'usage de l'argot dans leurs publications par la nécessité de parler à la société dans leur langue.

Actuellement, on peut observer que la presse et les livres sont très remplis par les argotismes d'origine arabe.

Alors le français se voit enrichi par de nombreux mots issus de l'immigration. Les immigrés maghrébins ont créé une nouvelle identité dans les quartiers HLM (habitation à loyer modéré). Les quartiers HLM sont souvent aux périphéries des grandes villes et sont vite connus comme « les banlieues ». En France, les banlieues se sont surtout développées dans les années 1980 et 1990, période marquée par des crises économiques successives et un recours à la main-d'œuvre étrangère. Ces banlieues sont partie intégrante dans le développement de l'argot lié avec l'arabe [2].

Les mots d'argot qui viennent de l'arabe et sont souvent liés avec les thèmes de l'immigration et du travail. Par exemple, *cadors* et *caïd* ont le sens « personne importante » comme un patron, ou le mot *flouze* qui signifie « argent ». Dans *Le Figaro* on trouve : « À huit mois de la 10e édition, organisée en France, les Bleus font figure de favoris devant les autres *cadors* ». Plusieurs mots d'argot ont une connotation liée à la drogue et la fête, comme

faire la hala (« faire la fête »), nouba (« partie de plaisir » ou « fête ») et kiffer (« aimer, apprécier »). « Le plus intéressant est de faire *kiffer* les gens avec des produits pas nobles » [14].

Il y a d'autres mots très populaires pour les objets ou mots ordinaires : par exemple un kawa/un caoua pour « le café », la smalla pour « la famille » et chouiya pour « un peu ». Victoire Lemoigne, journaliste, a écrit dans son article : « Peut-on trouver chose mieux partagée que le *kawa*? » [13]. Finalement il y a des phrases populaires, comme inch'a Allah (« si Dieu le veut »), pas bésef (« pas beaucoup »), avoir la baraka (« avoir de la chance »), c'est kif-kif (« c'est pareil ») et c'est du charabia (« je ne comprends pas »). Jacques Grisolet, un des derniers vétérans de la Guerre de Corée : « *J'ai eu la baraka* toute ma carrière militaire » [13].

Les argots arabes qui sont couramment employés en France comprennent aussi les mots suivants: bsahtek (« bien joué! »), sah (« sérieux, vrai »), miskine (« la compassion »), wallah (« par Dieu! »), seum (« la colère »), toz (« le refus »), zarma (« l'ironie »), starfoullah (« la surprise »), cheb (« jeune »). Par exemple, Franck Ribéry, footballeur international français, a fait un post sur Twitter « On t'a mis un carton rouge qui dure depuis presque 3 ans mais pendant ce temps-là ça fait carton plein en Ligue des Champions *bsahtek* fréro ».

Tous ces mots et phrases décrivent des éléments de la culture populaire de la vie quotidienne, en dépit de leur origine. En d'autres termes, ils s'appliquent aux aspects de l'expérience humaine. Donc, l'intégration des mots courants démontre une intégration basique des immigrés maghrébins eux-mêmes en France.

2.5.1 Verlan

Comme l'argot qui vient de l'arabe, le verlan est devenu populaire dans la société générale en dehors des banlieues. Le verlan était créé dans les banlieues par les immigrés et surtout leurs enfants. C'est une forme de l'argot qui consiste en l'inversion de l'ordre des

syllabes dans un mot; par exemple, en verlan «femme» (deux syllabes: « fem-meu ») devient meuf. En fait, le mot « verlan » est lui-même le verlan de « l'envers ».

Des jeunes maghrébins et des jeunes de la deuxième ou troisième génération ou plus s'appellent les beurs. Le mot beur est du verlan pour « arabe », mais il est utilisé pour décrire les descendants des immigrés maghrébins qui sont nés en France. Les syllabes du mot « arabe », « a-ra-beu », sont inversées pour donner « beura-a » et par contraction, le mot beur est créé.

On peut citer des exemples suivantes : chaud – auch; fou – ouf; toi – ouate; feu – euf; bizarre – zarbi; bonhomme – nombo; café – féca; métro – tromé; pourri – ripou; c'est moche – c'est cheum; laisser tomber – laisser béton [23].

Dans un article du Figaro on rencontre : « À 23 ans, ce jeune coureur américain remporte sa première victoire chez les pros et pousse un *ouf* de soulagement ».

Les jeunes maghrébins des banlieues sont connus comme les locuteurs principaux du verlan. Le verlan et l'argot ont deux fonctions principales: premièrement, l'initiation et l'exclusion, et deuxièmement l'identité ou signe social. Linguistiquement, l'argot comme le verlan a une fonction d'établir une identité et un rapport avec les autres adolescents.

Il est important de noter que le verlan est répandu dans toute la société française, pas seulement dans les banlieues. Il est parlé et utilisé par tout le monde en France, y compris le président, les chanteurs, les écrivains, les adultes et les adolescentes, les riches ainsi que les pauvres et dans les publicités. Donc, pour beaucoup de gens, le verlan est un langage universel et unifiant. Il symbolise une assimilation des immigrés, surtout les Maghrébins.

Conclusion du Chapitre 2

En conclusion, on peut dire que les arabismes font partie intégrante de la langue française. Ils y sont apparus depuis plus de mille ans et continuent d'être activement inclus dans le vocabulaire de la langue jusqu'à aujourd'hui. Le développement des relations militaires et économiques entre la France et les pays du Maghreb, la migration ultérieure de

la population maghrébine vers le territoire français - tout cela a contribué à l'emprunt du vocabulaire arabe dans la langue française.

En analysant les emprunts arabes en français, nous avons relevé deux grandes tendances : 1) les emprunts des lexèmes arabes dans le français standard; 2) les emprunts du vocabulaire arabe dans l'argot français (langue de certains groupes sociaux).

Dans le français moderne, de nombreux arabismes peuvent être distingués, reflétant l'influence de la culture et de la science arabes sur le monde moderne. Ces arabismes sont utilisés dans divers domaines de la vie tels que la science, la technologie, la cuisine, le domaine militaire, la commerce, la nature, l'habillement, l'art et bien d'autres. Malgré le fait que certains linguistes français considèrent les arabismes comme une menace pour la pureté de la langue française, ils restent recherchés et importants pour comprendre la langue française moderne et la culture en général.

L'analyse a montré qu'en France le processus d'adaptation du vocabulaire arabe emprunté par le français se déroule à tous les niveaux de langue.

Nous avons également constaté que tous les lexèmes arabes n'entrent pas directement dans la langue française, il existe un phénomène de médiation, qui prend une place importante dans la pénétration des arabismes dans la langue française. Dans la plupart des cas ce sont des langues romanes, à savoir l'italien, l'espagnol et le portugais, qui servent de langues intermédiaires.

On a suivi le fait que les mots arabes continuent d'entrer activement dans la langue française, et la plupart du temps ils apparaissent comme des argotismes dans le lexique moderne du français.

De plus, il est à noter que puisque les emprunts arabes sont utilisés dans toutes les sphères de la vie et et la plupart d'entre eux sont inclus dans les mots couramment utilisés en français, il convient de mentionner que dans l'espace médiatique, vous pouvez remarquer leur utilisation fréquente. Cela s'applique aussi bien aux arabismes entrés depuis longtemps en français qu'aux éléments récemment entrés dans la langue et dont certains ne sont même pas officiellement enregistrés dans les dictionnaires.

CONCLUSION GÉNÉRALE

A la suite de nos recherches, nous pouvons dire que le sujet de l'emprunt est assez complexe et inépuisable. De nombreux aspects et différentes approches de son étude peuvent être envisagés. Il ne perd pas sa pertinence et attire constamment l'attention des linguistes.

Le besoin d'apprendre des mots empruntés s'explique par la nécessité d'une désignation précise d'un élément ou par son absence dans la langue. Cela peut être dû au fait que le phénomène ou l'objet désigné sont nouveaux pour la culture qui parle cette langue. En conséquence, le vocabulaire de la langue est constamment mis à jour grâce à l'emprunt. La langue s'adapte et s'ajuste aux réalités de chaque nouvelle époque, vit et se développe avec la communauté culturelle des personnes.

Après avoir étudié la classification des emprunts linguistiques, nous pouvons clairement affirmer que cette question est ambiguë, car les savants l'interprètent différemment, penchent vers des aspects divers et recourent à des approches multiples. C'est pourquoi nous avons une grande variété de typologies.

Quant à l'emploi des emprunts, nous avons remarqué leur utilisation dans toutes les sphères de la vie, et le discours médiatique ne fait pas exception. On a soigneusement analysé que le langage des médias, y compris le langage de la presse, se caractérise par une grande diversité lexicale, qui est associée à la fonction pragmatique des médias. En plus le discours médiatique reflète les principaux processus socio-économiques de la société et les processus de transformation de la langue. Par rapport à d'autres styles fonctionnels, la proportion de moyens et de manières d'atteindre l'expressivité dans le langage journalistique est généralement très élevée. C'est pourquoi elle passe par l'utilisation d'emprunts en langues étrangères, qui constituent une couche importante de vocabulaire dans la presse française.

Après avoir considéré les emprunts du vocabulaire arabe vers le français, nous pouvons identifier 360 unités lexicales d'origine arabe qui sont passées par différentes voies d'emprunt.

Parmi les principales tendances des emprunts arabes au français, on note l'emprunt du vocabulaire arabe vers le français standard, qui s'opère depuis le VIII^e siècle et dont les raisons sont les liens étroits entre la France et les pays arabes, accompagnés d'affrontements politiques, de relations commerciales, et de découvertes scientifiques. On a étudié que le 19^{ème} siècle est caractérisée par les contacts de la France avec les pays arabes, qui sont associés à la colonisation des pays du Maghreb par la France. Du dialecte maghrébin, des mots arabes sont venus dans la langue française, désignant des concepts géographiques, religieux, politiques, culturels et quotidiens. Et au stade actuel de développement de la langue française, le vocabulaire arabe est emprunté à l'argot français.

Il convient également de noter que dans la plupart des cas, il y a des changements sémantiques mineurs dans les emprunts à l'arabe. Parallèlement, l'arabisme passe par toutes les étapes d'adaptation : phonétique, graphique et sémantique.

Nous avons identifié que l'emprunt peut être divisé en deux manières : les mots empruntés directement d'une langue à une autre et les mots empruntés indirectement dans d'autres langues, c'est-à-dire via des langues intermédiaires. Et dans le cas des arabismes, nous avons observé que l'entrée indirecte des emprunts dans la langue française est assez fréquente, où les principales langues intermédiaires sont surtout le latin, l'italien et l'espagnol.

Au cours de l'étude, on a examiné les groupes thématiques les plus volumineux de mots arabes inclus dans la langue française de France, comprenant des mots qui désignent : des espèces végétales, des concepts scientifiques, des vêtements, des termes militaires, artistiques, alimentaires, des concepts religieux et médicaux.

Il faut souligner que l'enrichissement continu de la langue française par des emprunts arabes indique le développement constant de ce phénomène. On peut donc dire qu'il s'agit d'une des tendances de l'évolution du vocabulaire du français d'aujourd'hui.

D'après nos recherches, le flux principal des arabismes se fait désormais directement dans la langue parlée, c'est pourquoi dans notre travail nous avons distingué le phénomène de l'argot arabe et caractérisé en détail sa place dans la langue française moderne et, en

particulier, dans les médias. D'où l'on peut conclure que le lexique moderne d'origine arabe a sa place dans la presse, et c'est à l'aide de cette méthode que les journalistes parviennent à se rapprocher du lecteur, en utilisant son vocabulaire de tous les jours.

BIBLIOGRAPHIE

1. Abderrahim, K. (2004). La France et le monde arabe : entre rêves et réalités. *Revue internationale et stratégique*, 53(1), 91-99. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2004-1-page-91.htm>.
2. Assimil, (2022). Quand la banlieue influence la langue française. Retrieved from <https://blog.assimil.com/quand-la-banlieue-influence-la-langue-francaise/>.
3. Capuz, J. G. (1997). *Towards a Typological Classification of Linguistic Borrowing (Illustrated with Anglicisms in Romance Languages)*.
4. Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). URL : <http://www.cnrtl.fr/>.
5. Debove, J., Rey, A. *Le nouveau Petit Robert 2010 - Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2010.
6. Dhuha, H. (2020-2021). *Les arabismes énigmatiques et leur évolution linguistique dans la langue française*. Université de Sousse.
7. Dunand, M.-D. J. (2005). *Les emprunts linguistiques*. École Universitaire de Tourisme de Santander Université de Cantabrie.
8. *Emprunts français et arabe*. (2012) WikiMemoires. Retrieved from <https://wikimemoires.net/2012/04/emprunts-francais-et-arabe/>.
9. Fonfreyde, A. (2021). *Argot : les mots issus de l'arabe*. Gentside. Retrieved from https://www.gentside.com/argot/argot-les-mots-issus-de-l-arabe_art99083.html.
10. Houssi, M. E. (2021). *LES ARABISMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE*. L'Harmattan Italia srl.
11. Kozak, M. (2016). *Latin and Romance borrowings in 10th-18th-century English: Lexical borrowing as a socio-historical phenomenon*. University of Warsaw.
12. Leclerc, J. (2007). *Histoire de la langue française*. AXL - Atelier de Lexicologie. Retrieved from <https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>.
13. *Le Figaro*. URL : www.lefigaro.fr.

14. Le Monde. URL : www.lemonde.fr.

15. L'emprunt lexical : quoi, pourquoi, comment et avec quelles conséquences. (2022) Paris Institute for Advanced Study. Retrieved from <https://www.paris-iea.fr/fr/evenements/l-emprunt-lexical-quoi-pourquoi-comment-et-avec-quelles-consequences>.

16. List of French words of Arabic origin. (2022). Retrieved from <https://www.translationdirectory.com/articles/article1512.php>.

17. Loubier, C. (2011). De l'usage de l'emprunt linguistique. Office québécois de la langue française.

18. Řehořová, J. (2007). Emprunts arabes en français. Masarykova Univerzita.

19. Reuter, Y. (2014). Prêt, emprunt et réemploi des mots : quelques aspects de l'histoire lexicale. In A. Montandon, C. Rossi, & J. Pruvost (Eds.), *Les Mots de l'histoire : Études de lexicologie et d'histoire des mots* (pp. 51-66). Presses universitaires de Rennes.

20. Rivero Caballero, L. (2016). Typologie des emprunts lexicaux dans les créoles de base lexicale française. GREDOS - Universidad de Salamanca. Retrieved from TG_RiveroCaballeroL_Typologiedesemprunts.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

21. Termes militaires arabes en français. (2012). Retrieved from <https://wikimemoires.net/2012/04/termes-militaires-arabes-en-francais/>.

22. Top 20 des mots d'origine arabe utilisés la langue française. (2022). Retrieved from <https://www.amazingtalker.fr/blog/fr/arabe/79545/>.

23. Vecchione, C. (2021). Et si on parlait verlan? Retrieved from <https://sites.rutgers.edu/french-magazine/introduction-au-verlan/>.

24. Wiktionnaire. URL : <https://fr.wiktionary.org/>.